



BILAN ANNUEL
2007-2008



La présente publication a été préparée par la Direction des services de sécurité et de protection.
Elle a été réalisée par la Direction des communications.

Responsable : Jean Rosa
Collaboration : Danielle Bouchard
Marie-Claude Dallaire
Pascale Vachon

Pour obtenir des exemplaires, visitez notre site web à www.msp.gouv.qc.ca
ou communiquez par téléphone au (418) 643-9353 ou par écrit à l'adresse suivante :

Direction des Services de sécurité et de protection

Ministère de la Sécurité publique
2525, boul. Laurier 6^e étage
Québec (Québec)
G1V 2L2

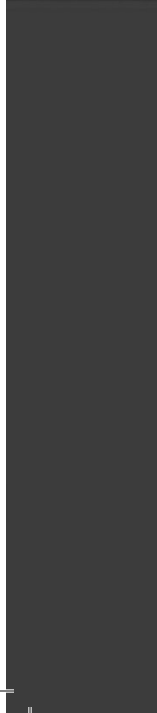
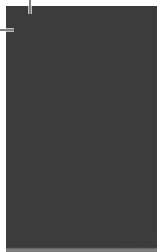
Dépôt légal — 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-54950-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-54951-2 (version PDF)
ISSN 1918-7432 (version imprimée)
ISSN 1918-7440 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

Table des matières

Mot du directeur	5
Introduction	7
Mission	7
Présentation de la Direction des services de sécurité et de protection	8
Service de sécurité	8
Service de protection des personnalités	8
Service d'analyse et de soutien aux opérations	8
Faits saillants	9
Réalisations 2007-2008	10
1. Ressources humaines	10
Embauche	10
Formation	10
Programme de reconnaissance	11
Communications	11
2. Évaluations	11
Dossiers traités par la Division de la menace et des risques	11
Dossiers traités par la Division du filtrage de sécurité	12
3. Ententes avec les partenaires	12
Centre de renseignements policiers du Québec	12
Entente avec le ministère de la Justice du Québec	12
Entente avec la Société immobilière du Québec	12
Canadian Court Security Association	12
Programme civil de filtrage de sécurité	13
4. Service à la clientèle	13
Tables régionales de concertation en sécurité	13
Table centrale	13
Séances d'information	13
5. Gestion des ressources matérielles et financières	14
Aménagement des locaux	14
Ressources financières	14
Conclusion	15
Annexe 1 :	16



Mot du directeur



J'ai le plaisir de vous soumettre le bilan annuel 2007-2008. Ce document est le fruit de nos réalisations collectives depuis l'élaboration et la mise en place de notre premier plan d'action 2002-2005.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis les premières rencontres en 2001. Je suis particulièrement fier de vous présenter l'état de la Direction des services de sécurité et de protection qui veille au maintien de la paix, de la sécurité et du bon ordre dans les palais de justice, les bureaux du premier ministre à Québec et à Montréal de même que dans certains autres édifices gouvernementaux.

Nous avons également assuré le transport sécuritaire des membres du Conseil exécutif et de toute autre personne désignée par l'autorité compétente, de façon professionnelle et dans le respect de nos valeurs organisationnelles.

Nous avons, de plus, instauré le Programme civil de filtrage de sécurité dont l'application est en voie de s'étendre à l'ensemble des ministères et organismes.

C'est dans cette perspective que le présent bilan constitue une démarche de reconnaissance et de mobilisation quant aux réalisations dont vous êtes individuellement les architectes. C'est aussi le point de départ de l'élaboration du plan d'action triennal 2008-2011 qui devrait nous permettre d'atteindre de nouveaux objectifs et un niveau de professionnalisme faisant de la direction et du ministère un phare dans la sécurité intérieure.



Introduction

Le bilan annuel 2007-2008 de la Direction des services de sécurité et de protection (DSSP) a été préparé en se référant aux informations accessibles au 31 mars 2008. Il couvre la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Mission

La DSSP est responsable de maintenir la paix, le bon ordre et la sécurité de certains édifices gouvernementaux, d'offrir des services-conseils aux ministères et organismes au regard des habilitations sécuritaires et de la sécurité des édifices gouvernementaux, ainsi que d'assurer la garde rapprochée des membres du Conseil exécutif.

C'est dans ce contexte que la direction contribue à l'accomplissement de la mission fondamentale de l'État, en se dotant de sa propre mission :

« Protéger l'intégrité physique des personnes et des biens qui lui sont confiés pour assurer la pérennité du processus démocratique, tant dans ses aspects législatif, exécutif que judiciaire ».

Présentation de la direction

La Direction des services de sécurité et de protection compte plus de 330 employés. Mis à part la gestion centrale, la DSSP est composée de trois services, soit :

- le Service de sécurité;
- le Service de protection des personnalités;
- le Service de l'analyse et du soutien aux opérations.

Service de sécurité

Le Service de sécurité assure le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité des personnes et des biens dans certains édifices gouvernementaux, soit dans les 52 palais de justice répartis sur le territoire québécois et au bureau du premier ministre à Montréal ainsi que dans les édifices administratifs H, J et Honoré-Mercier. Il assure également la couverture de la cour itinérante de la Basse-Côte-Nord. Ses ressources humaines sont réparties de la façon suivante :

- Dans l'est et le nord-est du Québec;
- Dans l'agglomération de Montréal;
- Dans le sud du Québec;
- Dans l'ouest et le nord-ouest du Québec.

Service de protection des personnalités

Le Service de protection des personnalités fournit des services de protection et de transport sécuritaire à la chef de la deuxième opposition et aux 18 membres du Conseil exécutif, à l'exception du premier ministre et du chef de l'opposition dont la sécurité est sous la responsabilité de la Sûreté du Québec. Le Service de protection des personnalités procure également le service de chauffeurs au secrétaire général et au chef de cabinet du premier ministre.

La conduite d'un véhicule automobile, par un ministre, comme moyen de déplacement peut donner lieu à des situations embarrassantes ou dangereuses pour sa sécurité personnelle. C'est dans cette perspective que la DSSP a été mandatée pour assurer le déplacement sécuritaire et la protection des membres du Conseil exécutif.

Service de l'analyse et du soutien aux opérations

Le Service de l'analyse et du soutien aux opérations compte deux divisions, soit la Division du filtrage de sécurité et la Division de l'évaluation de la menace et des risques.

La Division du filtrage de sécurité assure la mise en œuvre du Programme civil de filtrage de sécurité (PCFS). Ce dernier vise à assurer le maintien d'un haut niveau de confiance entre les ministères et organismes (M/O) et les titulaires de certains postes identifiés comme sensibles. La Division effectue ainsi l'évaluation de la sensibilité des postes et réalise les enquêtes de filtrage de sécurité requises par les M/O.

La Division de l'évaluation de la menace et des risques agit à titre de consultante en matière de sécurité et de protection. Elle collabore avec les gestionnaires de la DSSP au regard du maintien et de l'amélioration de la sécurité dans les palais de justice. Elle assiste, par ailleurs, les différents M/O lors de l'évaluation de leurs besoins en matière de protection.

Enfin, ce service est responsable de la gestion financière et de la gestion de l'effectif de la DSSP.

Faits saillants

- 】 Présence de constables spéciaux pour la première fois aux palais de justice de Montmagny, de Percé, de Baie-Comeau, de Rouyn-Noranda, d'Amos et de Val-D'Or. Celle-ci a permis un rehaussement de la sécurité à ces endroits et une plus grande uniformité au regard des services offerts dans les différents palais de justice.
- 】 Passage du revolver au pistolet complété pour tous les constables spéciaux du Service de sécurité.
- 】 Achat de vestes pare-balles pour les constables spéciaux presque complété.
- 】 Modernisation de l'ensemble des appareils radio au cours de la dernière année. De plus, tous les palais de justice sont maintenant dotés de radios, y compris les petits, où il n'y a que des agents de sécurité sur place.
- 】 Depuis octobre 2007, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, les coûts liés aux véhicules de fonction des ministres ont été transférés aux ministères (utilisateurs payeurs). Ils incluent les mensualités des véhicules ainsi que tous les coûts liés à leur utilisation (ex. : essence, location de véhicules, réparations, etc.).
- 】 La diminution du nombre de membres au Conseil exécutif (de 23 à 18) à la suite des dernières élections a eu un impact significatif sur la réduction de l'effectif du service. Ainsi, certains gardes du corps / chauffeurs permanents ont pu être reclassés, et le service a dû mettre fin à l'entente de plusieurs prêts de service.
- 】 Embauche de 46 nouveaux employés.
- 】 Signature d'une entente de gestion avec le ministère de la Justice du Québec en vue de préciser nos responsabilités respectives à l'égard de la sécurité des palais de justice.
- 】 Élaboration d'une analyse visant à doter le palais de justice et la Chambre de la jeunesse de Montréal d'appareils de détection.
- 】 Participation à 26 tables de concertation en sécurité.
- 】 Réalisation, par le PCFS, de 744 enquêtes de sécurité pour 12 clients.

1. Ressources humaines

Embauche

Au cours de l'année 2007-2008, la DSSP a embauché 46 nouveaux employés afin de répondre, entre autres, à l'augmentation du nombre de mandats qui lui ont été confiés ainsi qu'à certains engagements pris par les autorités de la Direction générale des affaires policières.

Cette année, le Service de sécurité a embauché 39 nouveaux constables spéciaux, principalement dans le but d'augmenter l'effectif dans les régions à la suite de l'engagement pris par les autorités du ministère de relever la sécurité dans certains palais de justice.

Par ailleurs, le Service de l'analyse et du soutien aux opérations a aussi dû embaucher du personnel pour traiter le volume important de dossiers. Quatre analystes enquêteurs ont été ajoutés à l'équipe de la Division du filtrage de sécurité, portant le nombre de ses membres à dix. Le traitement de ces dossiers a été très exigeant pour le personnel affecté à l'édition et au secrétariat, dont les ressources n'ont pas augmenté. De plus, le départ de la coordonnatrice du PCFS en mai 2007 a occasionné une surcharge de travail sur le plan de l'édition, notamment pour la répartition des dossiers entre les analystes enquêteurs.

Enfin, le départ de deux membres de la Division de l'évaluation de la menace et des risques en début d'année a donné lieu à un nouveau partage des responsabilités et à une réévaluation des tâches au sein de l'équipe. Ainsi, deux nouveaux analystes et un technicien ont été embauchés. La dotation des postes vacants et l'ajout d'un poste ont permis de consolider ses bases afin de constituer une équipe compétente et en mesure de remplir les mandats qui lui sont confiés.

Formation

La DSSP est consciente que la gestion du changement s'accompagne nécessairement par la formation de son personnel. Ainsi, investir dans la formation est une des clés de la réussite de la direction.

Afin de maintenir un niveau de professionnalisme élevé, le Service de sécurité a poursuivi la réalisation du plan de développement des ressources humaines (PDRH), en favorisant l'enrichissement des compétences du personnel. De ce fait, les programmes de formation ont été évalués et bonifiés de façon à réaliser la mission de la DSSP.

- Les responsables ont décidé de faire passer de huit à dix semaines le nombre de semaines de formation de base des constables spéciaux et y ont ajouté deux semaines pour l'intégration dans le milieu de travail. Après évaluation, ils ont opté pour une bonification de l'approche pédagogique, de façon à privilégier les mises en situation et les exercices pratiques, afin de créer de solides ancrages en lien avec la réalité quotidienne des constables spéciaux. De plus, le temps alloué aux aspects légaux a été prolongé de deux jours. L'année dernière, 3 formations de base ont été réalisées pour un total de 31 recrues.
- L'actualisation des méthodes de travail a été offerte à 3 reprises durant l'année, et ce, à 36 constables spéciaux. Cette formation de deux semaines consiste à revoir certains aspects de la formation de base en plus d'intégrer de nouvelles techniques et de nouveaux apprentissages.
- Deux formations sous les thèmes « Coaching » et « Résolution des relations conflictuelles » ont été suivies par douze sergents à l'École nationale de police du Québec.
- De plus, tous les sergents et officiers ont participé à une formation intitulée « Mise à jour

des connaissances en enquête » d'une semaine, donnée par un enquêteur du Service de sécurité, afin de maintenir le niveau de professionnalisme dans les interventions.

Le Service de protection des personnalités, pour sa part, a actualisé son programme de formation spécifique à la tâche de garde du corps / chauffeur. D'une durée de huit semaines, ce programme est des plus complets et à la fine pointe de tout ce qui se fait en matière de garde rapprochée. D'une part, des ententes de partenariat avec la GRC ont, entre autres, permis d'acquérir une expertise plus pointue en matière de protection de dignitaires. D'autre part, une présentation a été élaborée par les sergents instructeurs afin de présenter précisément aux candidats les spécificités liées à la garde rapprochée.

De plus, au regard de la formation continue de l'effectif, le Service de protection des personnalités est désormais autonome. Ainsi, tout au long de l'année, différentes formations et requalifications ont été offertes pour s'assurer que le travail des gardes du corps / chauffeurs est toujours d'une excellente qualité. Des spécialistes du CAA Québec ont aussi donné à chacun des gardes du corps / chauffeurs une formation spécifique de « conduite automobile hivernale ».

Au regard du Service de l'analyse et du soutien aux opérations, quatre employés ont participé à l'atelier sur la sécurité matérielle de la Gendarmerie royale du Canada. Le but de cet atelier de quatre jours était de fournir au personnel une approche pratique sur la sécurité matérielle. Par ailleurs, deux personnes ont participé au congrès annuel de l'American Society for Industrial Security qui s'est tenu à Las Vegas. Cette participation visait à maintenir les services spécialisés en sécurité à la fine pointe, notamment dans le domaine des systèmes de contrôle d'accès et de surveillance par caméras.

Programme de reconnaissance

Au cours de l'année 2007-2008, 3 activités de reconnaissance ont été organisées pour souligner le départ à la retraite de 19 employés. Au cours de l'une de ces activités, les 30 ans de service de 2 employés ont également été soulignés.

Communications

Onze communiqués ont été envoyés par le directeur à l'ensemble des employés de la DSSP (ou à une partie de ceux-ci dans certains cas) pour les informer de mouvements de personnel, de réalisations particulières ou de l'évolution de certains dossiers.

2. Évaluations

Dossiers traités par la Division de la menace et des risques

Au cours de la dernière année, la Division de l'évaluation de la menace et des risques a produit des évaluations et des avis de sécurité pour plusieurs M/O, soit :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports;
- Aide financière aux études;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- Ministère de la Justice du Québec;
- Ministère de la Sécurité publique.

La majorité des demandes concernaient la mise aux normes ou la modernisation de la sécurité de certains locaux jugés sensibles. À la suite des recommandations formulées, plusieurs M/O ont effectué des modifications à leurs mesures de sécurité ou leurs façons de faire ou sont sur le point de réaliser ces changements.

De plus, cette division a testé l'efficacité de caméras de surveillance avec fonctions intelligentes afin d'émettre une opinion professionnelle à l'intention des utilisateurs potentiels dans les édifices gouvernementaux. À cet effet, un document est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, pendant les travaux de rénovation au siège social du ministère, la Division de l'évaluation de la menace et des risques est responsable de la mise aux normes des éléments de sécurité du bâtiment. Jusqu'à maintenant, elle a travaillé en collaboration avec la Société immobilière du Québec (SIQ) et la SSQ afin de produire les plans et devis. La rédaction de plusieurs documents a aussi débuté au cours de la dernière année, dont une directive sur la gestion des accès et les procédures concernant les fournisseurs et les visiteurs. Ces documents seront bientôt diffusés puisque la mise en place des mécanismes de contrôle d'accès devrait être complétée à l'automne 2008.

Parallèlement, une étude a été effectuée, en collaboration avec le MJQ, au sujet d'un projet pour la mise en place d'appareils de détection au palais de justice et à la Chambre de la jeunesse de Montréal. Elle a nécessité beaucoup de travail, notamment, au regard de la collecte de l'information (ex. : études d'achalandage), à l'analyse des données, à la recherche de solutions acceptables et à la production de tableaux et de rapports en vue d'une demande au Secrétariat du Conseil du trésor afin d'obtenir les postes et crédits nécessaires.

Dossiers traités par la Division du filtrage de sécurité

Sur le plan opérationnel, la Division a réalisé l'évaluation des postes du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale, du Bureau du coroner et de la Direction des enquêtes de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Elle a, par ailleurs, traité 744 demandes d'enquête ou de vérification de sécurité (voir annexe 1).

3. Ententes avec les partenaires

Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)

En juin 2007, le comité consultatif du CRPQ a approuvé la demande d'accès direct de la DSSP. Le processus visant à certifier les installations de la DSSP s'est aussitôt amorcé et les premières transactions directes devraient avoir lieu au cours des prochains mois. Cette entente est très significative pour la DSSP puisqu'elle représente une importante forme de reconnaissance de la part de ses partenaires. Cet outil permettra au Service de sécurité et au Service de protection des personnalités d'améliorer sensiblement l'efficacité de leurs opérations.

Entente de gestion avec le MJQ

Cette entente, signée le 19 novembre 2007, a permis de confirmer le rôle du ministère relativement à la sécurité dans les palais de justice. Celle-ci établit les responsabilités respectives des ministères de la Sécurité publique et de la Justice, et vient consolider et clarifier leur entente de partenariat.

Entente de gestion avec la SIQ

Les discussions concernant une entente de gestion entre la DSSP et la SIQ au regard de la sécurité dans les palais de justice ont débuté au cours de l'année 2007-2008. Un comité de consultation et de coordination a été formé pour rédiger ce document, qui est actuellement en processus d'approbation. Ce protocole d'entente sera très bénéfique aux deux entités, qui travaillent en étroite collaboration, puisqu'il confirmera leurs rôles et responsabilités respectives au regard des services maintenus dans les palais de justice.

Canadian Court Security Association

La participation du Service de sécurité aux réunions de ce comité permet d'échanger sur les différentes pratiques et les problématiques qui existent dans les autres provinces canadiennes.

En 2007-2008, une représentante de la DSSP a participé à une rencontre à Winnipeg en plus de maintenir des liens téléphoniques et écrits avec les membres tout au long de l'année. De plus, les membres de cette association se sont livrés à une réflexion afin d'uniformiser les façons de faire, et ce, partout au pays. Enfin, l'établissement d'un tel réseau de contacts a facilité la tâche quant à la collecte de renseignements au regard des appareils de détection.

Programme civil de filtrage de sécurité

La consolidation du Programme civil de filtrage de sécurité (PCFS) s'est poursuivie. La Commission de la fonction publique a, en effet, déposé son rapport de vérification en janvier 2008 recommandant, entre autres, l'approbation formelle du PCFS par les autorités du ministère. Les consultations nécessaires, notamment avec la Direction des affaires juridiques, en vue de l'approbation du programme se sont déroulées en mode accéléré, et le document en préparation précisant les paramètres du PCFS devrait être présenté au sous-ministre pour signature au printemps 2008. La révision des directives opérationnelles a également été amorcée et devrait être finalisée d'ici l'approbation du programme.

Il convient par ailleurs de souligner qu'un projet d'entente avec la Sûreté du Québec est en préparation concernant la communication de renseignements policiers. Cette entente vise à clarifier les modalités d'échange d'information et à préciser les délais à l'intérieur desquels les résultats seront communiqués. L'entente devrait être signée au plus tard en mai 2008.

Parallèlement, les discussions avec le Service canadien du renseignement de sécurité se sont poursuivies en vue de conclure une entente relativement aux vérifications de sécurité complémentaires nécessaires à la réalisation de certaines enquêtes de filtrage de sécurité. Le projet

d'entente est en processus de consultation et il est prévu de compléter cette étape à l'été 2008. Il sera par la suite soumis à l'approbation du Conseil exécutif.

4. Service à la clientèle

Tables régionales de concertation en sécurité

La participation du Service de sécurité et de la Division de l'évaluation de la menace et des risques aux tables régionales de concertation en sécurité est un atout majeur puisqu'elle permet la création de liens entre les différents acteurs du système judiciaire. Grâce à ces rencontres, les participants discutent, échangent et mettent en commun des efforts et des ressources afin de trouver des solutions aux problèmes éprouvés au quotidien et profitent d'un réseau de contacts bien établi. Cette année, les membres de la DSSP ont assisté à 26 réunions de ces tables régionales de concertation.

Table centrale

Au cours de l'année 2007-2008, la Table centrale de sécurité, à laquelle participent les juges en chef de la Cour supérieure et de la Cour du Québec, les autorités du MSP et du MJQ ainsi que la DSSP, s'est réunie à trois reprises. Ces rencontres permettent de discuter de problématiques provinciales soulevées par les tables régionales et d'anticiper les nouveaux besoins en matière de sécurité.

Séances d'information sur le comportement sécuritaire à adopter au travail dans un palais de justice

Comme le prévoit l'entente de gestion avec le MJQ, le Service de sécurité a tenu cinq séances d'information sur la sécurité auprès des juges de la Cour du Québec, des juges de paix magistrats, des huissiers et des greffiers aux palais de justice de Saint-Jérôme, de Québec et de Trois-Rivières. L'objectif de ces séances d'information est de fournir à ces personnes des renseignements sur

les attitudes et les comportements à adopter au quotidien afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leur travail.

5. Gestion des ressources matérielles et financières

Aménagement des locaux

En 2007-2008, la DSSP a poursuivi l'amélioration et l'uniformisation des locaux des constables spéciaux dans les palais de justice. Ainsi, des travaux ont été effectués dans les palais de justice suivants :

- Palais de justice de Longueuil
- Palais de justice de Rouyn-Noranda
- Palais de justice de Saint-Hyacinthe
- Palais de justice de Amos
- Palais de justice de Gatineau
- Palais de justice de Percé
- Palais de justice de Montmagny
- Palais de justice de Baie-Comeau
- Palais de justice de Val-d'Or
- Palais de justice de Thetford Mines

Ressources financières

La Direction des services de sécurité et de protection s'est vu attribuer des crédits de 21 116,4 k\$ pour l'exercice 2007-2008. Les dépenses ont totalisé 21 389,4 k\$, laissant un dépassement de 213,0 k\$ occasionné, entre autres, par des dépenses plus élevées que prévu pour les contrats de services de sécurité et de gardiennage dans les palais de justice et les frais de location des véhicules de fonction dont le transfert de responsabilité ne s'est réalisé qu'en octobre 2007. Les crédits pour rétablir l'équilibre budgétaire ont été transférés par la Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité.

Conclusion

Le bilan de l'exercice 2007-2008 de la DSSP s'est traduit par des réalisations concrètes à l'égard de l'embauche, de la formation, des communications et du partenariat, démontrant ainsi le dynamisme, le professionnalisme et la mobilisation du personnel dans la poursuite de l'amélioration de sa prestation de service.

Annexe 1

Tableau 1 : Répartition des dossiers traités par la Division du filtrage de sécurité.

Clientèle	Enquêtes				Total
	Vérification de sécurité	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
DGSC	111	304	20		435
DSSP			118		118
DSE			1	1	2
DDPP			4		4
DPLC			2		2
DTI			3		3
Direction de l'état civil		1			1
Bureau de décision et de révision des valeurs mobilières	2	5			7
MSSS			3		3
MRNF		1	54		55
Hydro-Québec			38	28	66
SAAQ		1	47		48
					0
Total	113	312	290	29	744